

Introduction

Anne MOTTA

Frontières et circulations sont au cœur de l'histoire de l'État lorrain, continuellement confronté aux forces extérieures. Formé de territoires imbriqués, la Lorraine ducale, située entre France et Empire, est à la fois une marge et un carrefour. Si sa position géographique lui a valu d'être au centre des luttes d'influence entre les Bourbons et les Habsbourg au XVII^e siècle, elle a aussi rendu possible ce brassage des nationalités qui caractérise cet État des confins. Source de troubles, la frontière n'en est pas moins un lieu de communication et, plus encore que dans toute autre société, la pluralité s'impose dans ce pays d'entre-deux. De fait, la longue occupation française durant le sombre XVII^e siècle (1633-1661 puis 1670-1697), le passage continu des soldats, le départ forcé des ducs Charles IV (1624-1675) et Charles V (1675-1690) et l'essaimage des élites qui s'en est suivi, ont rendu la limite des duchés plus poreuse et forcé la rencontre avec autrui. Fils de l'exil, le duc Léopold (1697-1729) incarne cette mobilité qui a animé durant des décennies le territoire patrimonial dont il a hérité à la mort de son père, Charles V. Élevé à Innsbruck puis à Vienne, éduqué par des précepteurs étrangers, François Taaffe de Carlingford, irlandais, et le père Creitzen, jésuite saxon, entouré sur le champ de bataille de compagnons d'armes aux provenances variées, et coutumier de la cour impériale, le jeune prince est habitué à un entourage pluriculturel.

Une fois la paix revenue en Europe grâce au traité de Ryswick de 1697 qui permet à Léopold de regagner ses États de Lorraine et de Bar, le duc découvre un territoire où, après un demi-siècle de ravages, tout est à reconstruire, restaurer, réinventer. Dans son projet politique, la cour, qui comme toutes les autres institutions locales, a connu une éclipse pendant près de cinquante ans, tient une place essentielle. Elle fait partie de l'appareil d'État au même titre que les conseils et elle est, par ailleurs, le lieu d'élection de la noblesse dont le prince a besoin pour gouverner et donner de l'éclat à son règne. Pour la faire revivre, Léopold peut, soit renouer avec la tradition, mais il peine à retrouver trace d'une vie curiale que les troubles des années passées ont éclipsée, soit puiser dans les modèles bien rôdés, aussi bien du côté de la

France que de l'Empire. La renaissance de l'espace aulique se traduit presque toujours par des constructions palatiales et la Lorraine n'échappe pas à la règle. Installé durant les premières années de son règne dans le palais ducal à Nancy, Léopold profite de la nouvelle occupation française de la capitale de ses duchés à partir de 1702 pour précipiter son départ à Lunéville et faire du lieu de villégiature de ses prédécesseurs sa résidence principale.

Au centre de cette réflexion, la cour est entendue comme lieu de vie du duc et de son entourage, siège du pouvoir central, foyer artistique et culturel, enfin comme lieu de communication entre les élites. Après avoir été négligée, voire méprisée par l'historiographie, la cour est désormais au centre de nombreuses études qui explorent ces différentes facettes¹. Plus que tout autre milieu, les sociétés curiales européennes, parce qu'elles concentrent les élites nobiliaires, plus mobiles que le reste des sujets, sont touchées par le mélange des populations et la présence d'étrangers. Dans le cas de la Lorraine, le duc, lui-même inconnu de ses sujets, et escorté par des hommes venus d'autres contrées lors de son retour, intègre naturellement l'étranger dans le processus de renaissance de l'État (A. Petiot). Dans ce contexte particulier, la cour de Léopold, dont l'étude a été délaissée pour ainsi dire depuis la thèse de Zoltan Harsany², offre un observatoire privilégié pour une réflexion consacrée aux « échanges, passages et transferts » car l'avènement du duc, après un demi-siècle de vacance du trône et de cataclysme économique, ouvre une ère de renouveau, tiraillée entre réminiscences et changements, partagée entre local et supranational. Cette renaissance s'accompagne tout naturellement d'une reprise des échanges avec les pays voisins, mais la présence étrangère à l'arrivée de Léopold ne s'explique pas seulement par la conjoncture. Comme dans toute monarchie, l'étranger sert aussi les « stratégies de la gloire³ » déployées par le jeune duc, ambitieux et soucieux de repeupler son territoire : il veut rappeler l'existence de la Lorraine à la face du monde et la rendre à nouveau attractive. D'ailleurs, les grandes lignes de sa diplomatie prouvent tout autant qu'il se situe davantage dans une logique internationale que locale⁴. Or, dans un petit État, où les liens personnels continuent à l'emporter dans l'entourage le plus proche du duc, la personnalité même du prince est essentielle car c'est lui qui donne l'impulsion à la vie curiale et mondaine. Ainsi,

1. Voir par exemple Marcello FANTONI (dir.), *The Court in Europe*, Rome, Bulzoni, 2012. Nous renvoyons aussi le lecteur vers le site [www.cour-de-France.fr].

2. Zoltan HARSANY, *La Cour de Léopold, duc de Lorraine et de Bar (1698-1729)*, Nancy, Berger-Levrault, 1938.

3. Jean-François DUBOST, « Les étrangers à la cour de France : de la polémique à l'évaluation numérique, 1515-1630 », in Chantal GRELL, Klaus MALETTKE (dir.), *Société de cour et courtisans dans l'Europe de l'époque moderne (xv^e-xviii^e siècles)*, actes du colloque (Marburg, 28-30 septembre 2000), LIT Verlag, Münster-Hambourg-Berlin-Londres, 2001, p. 56.

4. Outre le fait que Léopold ait été tenté d'accepter la proposition de Louis XIV d'échanger ses duchés contre le Milanais en 1700, il a préparé le destin de sa maison en envoyant son fils François-Étienne à Vienne, en vue du mariage de ce dernier avec l'archiduchesse Marie-Thérèse.

l'hypothèse de la contribution de l'étranger à la reconstruction se fonde sur l'ancienneté du phénomène migratoire en Lorraine, mais surtout, elle tient compte de la trajectoire personnelle de Léopold, modelée en grande partie hors de son territoire patrimonial. Cette cour, située au croisement de deux grands États, semble disposée à entrer dans le mouvement d'internationalisation qui a gagné les cours européennes depuis le XVII^e siècle, en dehors peut-être de Versailles, mouvement décrit par Jean-François Dubost dans ses nombreux travaux consacrés à l'étranger⁵.

La cour, espace de circulations

Cet ouvrage collectif voudrait donc mesurer le degré d'ouverture du microcosme lunévillois et voir comment se manifeste l'interculturalité dans un État frontalier de taille modeste. Si la cour de Léopold voit confluer de nombreuses nationalités, peut-on pour autant parler d'un espace accueillant et réceptif? Qui sont les étrangers présents, les trouve-t-on dans la maison ducale, sont-ils intégrés et de quelle manière, au moment où la cour redevient ce vaste marché de l'emploi ouvert à la compétition? Les étrangers influents trouvent là des opportunités de reconversion après des années passées sur les champs de bataille d'Europe et se font les intermédiaires entre le duc et les leurs pour obtenir des charges auliques, des pensions, ou tout autre bienfait. Ainsi, emplois, carrières et alliances matrimoniales apparaissent comme les principaux leviers de l'acculturation, dont quelques beaux exemples d'ascension sociale de non-Lorrains rendent compte, tels que les parcours de ces deux Italiens avec lesquels Léopold a tissés des liens alors qu'il combattait dans les troupes impériales, le marquis Sylvestre de Spada nommé premier écuyer, ou encore le marquis Ferdinand de Lunati, fait colonel de la garde suisse. Le regard des auteurs s'est porté aussi bien sur les groupes d'immigrés, installés parfois dès le retour du duc, que sur les hôtes de passage, accueillis pour une durée plus ou moins longue. Une évaluation démographique des minorités semble difficile à réaliser mais au moins peut-on les identifier dans leur diversité et s'arrêter sur les trajectoires que leur ouvre la cour.

Bien que stabilisée et fixée à Lunéville, la cour n'en continue pas moins à être animée par de multiples allées et venues : les princes de la branche cadette venus de France (le duc d'Elbeuf Henri de Lorraine et le comte d'Armagnac Louis de Lorraine) (J. Spangler), le prétendant au trône d'Angleterre (Jacques III Stuart) réfugié à Bar de 1713 à 1715 (F. Richard-Maupillier), l'ambassadeur de Louis XIV (Jean-Baptiste d'Audiffret) (L. Jalabert) en

5. Voir Jean-François DUBOST, « Les étrangers à la cour de France », *op. cit.*, ou encore, du même auteur, « La cour de France face aux étrangers : la présence espagnole à la cour des Bourbons au XVII^e siècle », in Chantal GRELL et Benoît PELLISTRANDI (dir.), *Les Cours d'Espagne et de France au XVII^e siècle*, Madrid, Casa de Velázquez, 2007, p. 149-169.

poste à la cour à compter de 1702, et autres visiteurs de marque comme le cardinal de Rohan qui traverse régulièrement les duchés pour se rendre en France, auxquels s'ajoutent de jeunes aristocrates européens, venus se former à l'académie créée à Lunéville en 1699 (J. Boutier). À travers cette fondation plurinationale, le duc donne le ton : il affirme sa volonté de voir apparaître la ville princière sur la route sélective du Grand Tour et, au-delà, de compter dans le paysage politique européen. De plus, une institution aussi ouverte donne l'occasion aux jeunes nobles lorrains de se mêler à d'autres cultures, sans compter que les serviteurs de Léopold sont, depuis les désordres du XVII^e siècle, habitués à dépasser la frontière pour se rendre dans les pays voisins. Spontanés ou encouragés par le duc pour des raisons familiales, culturelles ou diplomatiques, ces mouvements transfrontaliers anciens continuent de dilater l'environnement politique et culturel des Lorrains. Charles-Henri de Vaudémont, le fils illégitime de Charles IV, illustre à merveille le nomadisme aristocratique de cette époque : sujet du duc de Lorraine, il fréquente assidûment Versailles jusqu'à sa mort en 1723, tout en étant au service de l'Espagne et gouverneur du Milanais en 1697, avant de reconnaître pour maître Philippe V et de venir finir sa vie dans les duchés. Certes, le retour du duc Léopold retient davantage les Lorrains sur leurs terres, mais les liens extraterritoriaux noués durant les années d'exil entretiennent cette culture de la mobilité, caractéristique des élites, toujours en quête d'un service plus prometteur ou d'un apprentissage des mondanités et des usages curiaux. Si la cour lorraine est en relation avec différents pays, les liens avec la France et l'Empire tendent à l'emporter, pour des raisons, à la fois géographiques, historiques et culturelles. C'est sans doute le champ politique et institutionnel qui illustre le mieux les oscillations du duc entre ces deux puissances (A. Voisin/R. Zedinger), mais pas seulement, car Léopold, à la fois neveu de l'empereur et du roi de France, convoque aussi ces deux cultures dès lors qu'il s'applique à redonner vie à sa cour. Comme il l'annonce dans ses écrits personnels, en l'absence de références au sein même des duchés, il est prêt à prendre « de l'un et de l'autre » (É. Hassler)⁶. Il a, pour sa part, bénéficié d'une assez longue expérience à Vienne durant ses jeunes années, sans compter qu'il a visité Versailles dès 1699, et son épouse Élisabeth-Charlotte, est, quant à elle, une nièce de Louis XIV parée du titre de « petite-fille de France ». Cette double parenté du couple à la tête des duchés explique en partie les inspirations provenant des deux modèles culturels alors dominants, visibles, par exemple, dans l'aménagement des résidences ducales (T. Franz). Outre l'identification nécessaire des étrangers, il est donc primordial de déceler les apports de ces derniers dans l'organisation de l'espace aulique, mais aussi dans le cérémonial et dans la vie de cour en général car une présence ou une

6. ADMM, HHSStA/LHA 24.-56 : *Note sur la nécessité d'établir un cérémonial de la cour de Lorraine* (manuscrit autographe du duc Léopold).

inspiration étrangère, même faible, on le sait, peut susciter des changements et de « nouvelles formes d'autoperception⁷ ».

La cour, lieu de cultures croisées

La cour évanouie durant l'occupation française, les nobles susceptibles d'entretenir quelques projets de mécénat, affaiblis et dispersés, les artistes lorrains tels que Claude Gellée ou Sébastien Leclerc ont été contraints de quitter leur patrie pour aller poursuivre leur carrière hors des frontières. Or, la cour étant aussi ce foyer de civilisation qui définit le goût, le style et la mode, Léopold s'empresse, dès le début de son règne, de redonner du lustre à ce pôle culturel seul capable de relancer les grandes initiatives artistiques et de faire rayonner son État au-delà des frontières. On peut par conséquent se demander comment, dans cet État renaissant, l'étranger a pu féconder les créations qui jaillissent durant la période, tant dans les lieux publics que dans les espaces privés. Diverses initiatives du duc Léopold témoignent d'une curiosité et d'une volonté manifestes d'explorer la diversité culturelle européenne. Sans avoir la réputation d'un grand connaisseur dans ce domaine, le duc saisit très vite les possibilités qu'offre l'art à un prince pour exalter et renforcer tout à la fois le principe dynastique et son propre pouvoir. Il le prouve dès son arrivée à Nancy avec le déploiement d'un grand faste à l'occasion de son entrée effectuée le 10 novembre 1698, mobilisant toutes les formes d'expression artistique et laissant poindre un penchant pour l'orientalisme, alors en passe de conquérir les scènes européennes (A. Philippot). Cet exotisme émerveille par sa nouveauté et ses bizarreries, mais il vise aussi à rappeler la filiation directe du duc avec son ancêtre victorieux, Charles V, surnommé le « bouclier de l'Islam ». Le geste politique n'est jamais éloigné de l'acte artistique émanant du prince. L'appellation même de « Versailles lorrain » avec laquelle les contemporains, puis plus tard l'historiographie, qualifient le château de Lunéville, contient implicitement l'idée que la France est l'exemple de référence auquel Léopold n'aurait pu se soustraire. Ce serait la preuve même que le duc aurait atteint un goût volontiers qualifié d'idéal au XVIII^e siècle, goût dont la société des princes se serait emparé. Si comme tous les souverains de son époque, Léopold est, en effet, impressionné par la qualité du modèle culturel français, il ne rejette pas pour autant les propositions et les leçons venues d'ailleurs : pour garnir son cabinet de curiosités qui le passionne, il n'hésite pas à envoyer son « machiniste » Philippe Vayringe à Londres en 1721 afin d'y rapporter les instruments les plus étonnants illustrant les idées de Newton (J. Saint-Ramond), aux chantiers dirigés par des architectes français (Germain Boffrand, Pierre Bourdict) se juxtaposent

7. Michel ESPAGNE, *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, PUF, 2010, p. 267.

les projets de maîtres du baroque italien comme Francesco Galli Bibiena ou Giovan Betto (R. Tassin). Les deux peintres lorrains les plus talentueux du règne, Claude Charles et Claude Jacquart, ont l'un et l'autre séjourné en Italie. Dans le domaine de la musique, les expériences française et germanique sont scrutées de près, mais l'Italie occupe, là aussi, une place importante dans les choix personnels de Léopold, ouvrant sa cour à une troupe de comédiens italiens (R. Depoutot). Henry Desmarest, surintendant de la musique à Lunéville a lui-même fréquenté plusieurs cours, au service de la Bavière puis de l'Espagne, avant de se fixer auprès de Léopold. Notons au passage que les petites cours jouent le rôle d'interface dans la diffusion de la culture des grandes cours. Ainsi en est-il du milieu curial lorrain à l'égard de la France, l'académie de peinture et de sculpture de Nancy faisant le lien entre Paris et Vienne. De même, la Lorraine a été une étape active dans la diffusion d'un art princier entre la capitale française et les États rhénans⁸.

Aussi, au-delà d'une présentation des diverses nationalités comprises dans l'entourage ducal, plusieurs auteurs tentent de saisir les différents souffles venus d'ailleurs, transmis directement ou indirectement par ces étrangers, de passage ou résidents, mais aussi les pratiques particulières, en terme d'étiquette et de mondanités, ou encore de consommation (A. Chatenet). Notre propos n'est pas de comparer la cour lorraine à ses homologues proches car cela n'aurait pas beaucoup de sens dans la mesure où la première, avec ses cinq cents personnes environ, s'apparente davantage à celle d'un prince qu'à celle d'un souverain, mais plutôt d'essayer de percevoir de quelle manière les pratiques curiales des autres États retentissent dans cette cour périphérique. Les échanges et les transferts qui se font à partir des autres pays sont donc au cœur de cette étude. Comme l'ont montré les travaux pionniers de Michel Espagne, le processus d'appropriation d'un modèle se réalise dans un contexte socio-historique spécifique⁹. Avec cette approche, l'interprétation de l'objet transféré à partir des valeurs et des usages du pays d'accueil devient plus importante que l'exemple regardé car il renseigne beaucoup sur le pays récepteur, sur sa capacité d'absorption et de création. Les hommes, les correspondances, les voyages, offrent autant de supports aux transferts et éclairent sur les modalités de circulation et de transformation des idées. On pense aux réseaux qui se constituent autour d'une personnalité, comme le comte de Carlingford qui a largement contribué à l'immigration irlandaise en Lorraine (F. Richard-Maupillier), ou encore autour de collectionneurs, d'amateurs d'art et d'érudits, qui, en dehors du prince, participent au dynamisme culturel, favorisant les transferts d'objets, d'informations et d'idées. C'est nourri de cultures découvertes durant son errance européenne que Charles-Henri

8. Voir à ce sujet Pierre DE COLOMBIER, « Les influences lorraines dans l'art princier rhénan du XVIII^e siècle », in *La Lorraine dans l'Europe des Lumières*, actes du colloque organisé par l'université de Nancy 2 (24-27 octobre 1966), Nancy, *Annales de l'Est*, n° 34, 1968, p. 367-373.

9. Michel ESPAGNE, *op. cit.*

de Vaudémont, gentilhomme mondain, revient en Lorraine à partir de 1708 pour faire de sa principauté de Commercy un lieu tout imprégné de l'esprit versaillais¹⁰. En dehors des lettres privées, la correspondance politique recèle des indications précieuses sur cette circulation de produits en tout genre qui s'opère à partir des divers pays traversés par les envoyés de Léopold vers la Lorraine, afin de répondre à la demande des correspondants et satisfaire les besoins nouveaux des élites curiales.

La cour, une société cosmopolite?

L'acculturation s'est-elle pour autant réalisée dans la conciliation? Si l'étranger est sollicité pour venir participer à l'éclat de la cour, il n'est jamais exempt de suspicion. La cour de Lorraine, si accueillante au premier abord, a-t-elle su échapper aux poussées de xénophobie et à une marginalisation des étrangers dans l'espace aulique? Alors qu'il se montre très généreux dans la distribution des emplois de chambellans aux étrangers, le duc Léopold semble finalement se raviser lorsqu'il déclare, à propos des charges curiales à attribuer à la noblesse lorraine : « Il faut toujours la préférer aux étrangers¹¹. » Le sentiment de rejet émerge aussi de la correspondance d'Eugène de Rouerke, cet Irlandais, major du régiment des gardes, qui doit affronter le refus des Beauvau de le voir convoler avec une femme issue de leur illustre maison. « Je sais que cest un malheur detre un étranger mais ce n'est pas un péché originel qui exclue les honnêtes gens des grâces », s'insurge-t-il, offensé, auprès du duc¹². S'interroger sur les limites de l'ouverture de ce microcosme amène à prendre en compte la persistance d'une identité lorraine basée avant tout sur la mémoire historique et l'ancrage local. Les résistances se devinent de part et d'autre. Le rapport au pays et à la langue d'origine qu'entretiennent les étrangers après quelques années passées à Lunéville doit être questionné : l'identité revendiquée passe-t-elle par le service princier et la fidélité, comme tout bon serviteur lorrain, ou reste-t-elle arrimée à la patrie d'origine? Frédéric Richard-Maupillier montre que les Irlandais se définissent avant tout en fonction de leurs emplois auprès de Léopold plutôt que par leur nationalité, néanmoins, ils ont toujours à cœur d'inculquer l'anglais à leurs descendants. De la même manière, Jean Boutier rappelle qu'une forme de résilience persiste au sein de l'académie de Lunéville malgré l'accueil de plusieurs nationalités. L'attachement à la culture natale et sa transmission au pays d'accueil dépendent en fait largement du degré d'insertion des individus.

10. Anne MOTTA, « Un hôte à la cour de Louis XIV : Charles-Henri de Vaudémont, prince "en dehors-en dedans" », *Les Étrangers à Versailles : identités étrangères à la cour des Bourbons*, Versailles, Centre de recherche du château de Versailles, 2014, p. 63-74.

11. ADMM, 3 F 230, 15 : *Mémoire sur le gouvernement d'un duc de Lorraine partagé en deux objets : le premier regarde le gouvernement intérieur, l'autre regarde la politique pour se gouverner au dehors de ses mêmes états*.

12. ADMM, 3 F 11, 151.

Les contacts répétés et variés avec l'étranger, encouragés par le nouveau maître de la Lorraine ducale, ont donné à la cour de Lunéville un caractère hybride dont rend compte cet ouvrage, mais peut-on pour autant parler d'une cour cosmopolite ? Assurément, si l'on s'en tient à l'acception la plus usitée de cette notion complexe (et souvent galvaudée), soit le mélange des nationalités, nettement perceptible au sein de l'académie et de la maison ducale. Un certain cosmopolitisme culturel a incontestablement gagné ce microcosme lunévillois, marqué par un style de vie et des goûts artistiques qui le rapprochent désormais des autres cours européennes. Il est cependant difficile d'aller au-delà et d'affirmer que les serviteurs du duc ont manifesté une sensibilité à l'universalité, selon l'autre acception du terme rappelée par Daniel Roche dans sa lumineuse introduction générale, même si certains nobles peuvent, à l'égal du prince de Ligne qui aimait à se prévaloir d'appartenir à de nombreux pays, revendiquer plusieurs attaches du fait de leur fidélité multiple. Pour triompher, le cosmopolitisme doit toutefois concerner la majorité et surtout, dépasser le sentiment dynastique et l'impératif du service princier qui restent, dans le cas lorrain, une composante essentielle de l'identité des élites locales dans laquelle semblent se fondre certains étrangers. De surcroît, dans un projet cosmopolite abouti, la notion même d'étranger disparaît, or le vocable est bel et bien présent dans les sources relatives à la cour de Lorraine.

Reste que la rencontre avec l'autre est le chemin le plus sûr pour atteindre la société cosmopolite dont rêvaient les philosophes du XVIII^e siècle. De ce point de vue, grâce à son ouverture sur l'extérieur, le duc Léopold a sans aucun doute engagé sa cour sur la voie des Lumières, nourries de cette façon nouvelle de concevoir l'altérité, en terme d'inspirations, d'imaginaires et d'apports. Marqué par une histoire construite dans la déterritorialisation du pouvoir central, il a favorisé le glissement de l'étranger de la périphérie vers le centre de la cour.